



\*\*\*\*\*  
**OBJET AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE - AVENANT N°2 AU  
MARCHÉ DU MAÎTRE D'ŒUVRE - EXTENSION DE LA CHAUFFERIE**  
\*\*\*\*\*  
Réf.2014-81 feuillet 1/2

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2014  
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

**Présents** : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Jean-Philippe TAVARES, Agnès BRUNOT, Viviane JEANTET, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Laurence NIQUET, Yoan MAZZA, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX.

**Absent représenté**: Thierry DUFOUR (pouvoir à Chantal MACQUET)

**Absente** : Christelle COMBET

**Secrétaire de séance** : Viviane JEANTET

*Nombre de conseillers en exercice* : 15

*Nombre de conseillers présents* : 13

*Nombre de conseillers ayant pris part au vote* : 14

**Le Conseil Municipal,**

Par décision en date du 18 novembre 2013, le Maire a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau bâtiment à l'école de Nonglard au groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est le Cabinet DUPUY-BALDY.

Il s'avère que la chaudière de l'école primaire et maternelle qui devra chauffer le nouveau bâtiment a besoin d'être rénovée.

Pour des raisons d'efficacité de reprise des études et d'interactions fortes entre les prestations à réaliser, il est proposé de confier la maîtrise d'œuvre par avenant n° 2 au marché du groupement de maîtrise d'œuvre, dont le mandataire est le Cabinet DUPUY-BALDY.

Le montant de l'avenant n° 2 relatif à la chaudière de l'école est fixé à 12 213.00 € HT.

Après avenants, le nouveau montant du marché de maîtrise d'œuvre s'élève à 76 548.00 € HT.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver le forfait de rémunération définitif de maîtrise d'œuvre de 12 213.00 € HT pour la chaudière de l'école,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 de maîtrise d'œuvre.



\*\*\*\*\*  
**OBJET : AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE - AVENANT N° 2 AU  
MARCHE DU MAITRE D'ŒUVRE - EXTENSION DE LA CHAUFFERIE**  
\*\*\*\*\*

Réf. 2014-81 - feuillet 2/2

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2014

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Jean-Philippe TAVARES		
Agnès BRUNOT		
Christelle COMBET		
Viviane JEANTET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Thierry DUFOUR		
Laurence NIQUET		
Yoan MAZZA		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 23/09/2014

Fait et délibéré le jour, mois  
Et an que dessus, le 30/09/2014  
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 01/10/2014

A Nonglard, le 30/09/2014  
Le Maire,  
C. GUITTON

**Acte télétransmis en Préfecture le 01/10/2014**